BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL - JUILLET 2014 - N° 37

Notre village Cadours

SOMMAIRE

P.2 L'édito du Maire

P.4 Les Commissions

P.6 et P.7 Le budget

L'ÉDITO DU MAIRE DE CADOURS

Le 23 mars dernier, au travers de votre vote, vous nous avez témoigné votre confiance et votre soutien en nous confiant la gestion de notre commune pour les six prochaines années.

Je veux tout d'abord, au nom des élus communaux, vous remercier et vous assurer de notre dévouement et engagement sans réserve au service de Cadours et de ses habitants dans leur ensemble.

Ce numéro de notre journal municipal, le premier de cette nouvelle mandature, ouvre une ère nouvelle dans sa présentation avec un contenu plus dense, plus complet. Les concepteurs, les rédacteurs sont de nouveaux élus avec des idées novatrices.

Notre commune est dotée d'un tissu associatif important. Une large part sera faite à nos associations qui, par l'investissement des bénévoles, sont des éléments majeurs de notre village. Elles assurent des animations constantes et participent ainsi au développement et au rayonnement de notre commune.

Dès le 30 mars, le nouveau conseil municipal a été installé et son exécutif constitué. Depuis, l'équipe est au travail. Chaque membre s'est approprié la part de responsabilité qui lui est dévolue dans le cadre des projets envisagés.

2014, comme toute année d'élections (municipales en particulier) sera une année transitoire et préparatoire à la mise en œuvre des prochains investissements.

Depuis l'élection municipale, avec mes collègues délégués, nous avons aussi procédé à l'installation du nouveau conseil communautaire. Nous agirons pour que notre Intercommunalité, qui a un rôle de plus en plus important dans notre vie quotidienne, devienne une source de projets, de développement et qu'elle prenne toute sa place dans la gestion de notre territoire, en harmonie avec les communes qui la composent.

En page intérieure, vous trouverez une vue détaillée du budget communal que votre nouveau conseil a adopté. La gestion d'une commune est un exercice qui relève d'un juste équilibre d'une part, entre ambition municipale et recettes communales, et d'autre part, entre dépenses de fonctionnement (le quotidien) et d'investissement (les travaux).

Enfin, permettez-moi de rendre ici, un hommage franc et chaleureux à mon prédécesseur, Alain JULIAN. Sa sagesse, son expérience, son engagement et son dévouement sans limites ont beaucoup apporté et façonné notre commune. Qu'il soit une nouvelle fois, humblement remercié.

À toutes et tous, je vous souhaite une bonne lecture.

Didier LAFFONT, Maire

bulletin_37.indd 2 15/07/2014 15:29:12

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

LAFFONT Didier
Maire de Cadours

BEGUE
Henri
Adjoint

PONTAC
Michèle
Adjointe

CARBONNEL
Christian
Adjoint

FLAMANT
Céline

JULIAN
Pascal

SACAREAU
Régine

RAMOS DE FONSECA
Luc

GUIOL
Laurence

PREVOST
Aude

JULIAN
Marc

KROOCKMANN
Sandrine

SCHWARZBARD
Thierry

PALLY
Pricilla

CLAVEL
Sébastien

bulletin_37.indd 3 15/07/2014 15:29:12

LES COMMISSIONS

Travaux voirie, réseaux et aménagements

Elle est chargée des travaux d'investissement dans les différents bâtiments communaux ou propriétés de la commune. Elle assure le suivi permanent de l'état des bâtiments communaux ainsi que des différents contrats de maintenance dans les locaux. Elle analyse les besoins de travaux d'entretien ou d'amélioration concernant la voirie communale. Elle arbitre l'ordre de priorité des chantiers entre les différents besoins en fonction de leur urgence et prépare la programmation de travaux pour l'élaboration du budget communal. Elle est également chargée de l'embellissement de la commune, de la gestion et de la mise en place des illuminations lors des fêtes, de l'entretien des espaces verts et du fleurissement.

Les membres : BEGUE Henri (Adjoint et responsable de la commission), CARBONNEL Christian (Adjoint), FLAMANT Céline, JULIAN Pascal, PALLY Pricilla, JULIAN Marc, PREVOST Aude, RAMOS DE FONSECA Luc.

Affaires scolaires

Bien que la compétence scolaire soit transférée à la Communauté de Communes, la commission des affaires scolaires participe à la gestion et au fonctionnement des écoles (excepté le domaine pédagogique).

Les membres : LAFFONT Didier (Maire et responsable de la commission), GUIOL Laurence, JULIAN Pascal, KROOCKMANN Sandrine, JULIAN Marc.

Communication, information, site Internet

Elle est chargée de l'élaboration du Bulletin d'Informations Municipales et de la communication lors de manifestations particulières. Elle est également en charge de la gestion du futur site Internet.

Les membres : PONTAC Michèle (Adjointe et responsable de la commission), BEGUE Henri (Adjoint), JULIAN Marc, SACAREAU Régine, SCHWARZBARD Thierry, PREVOST Aude, CLAVEL Sébastien.

Jeunesse, sports et Associations

Elle est en relation permanente avec les responsables des différentes Associations. Elle est chargée d'informer le Conseil Municipal des demandes ou projets susceptibles d'aider à maintenir ou développer le sport sur la commune, d'étudier et de proposer la mise en place d'actions ou de projets d'animation pour les jeunes en relation avec les associations.

Les membres : CARBONNEL Christian (Adjoint et responsable de la commission), BEGUE Henri (Adjoint), PONTAC Michèle (Adjointe), FLAMANT Céline, SACAREAU Régine, GUIOL Laurence.

Animation, Culture, Fêtes et Cérémonies

Elle est en relation permanente avec les responsables des différentes Associations. Elle est chargée d'informer le Conseil Municipal des demandes ou projets susceptibles d'aider à maintenir ou développer la vie associative culturelle; de l'organisation, de la préparation et du suivi du déroulement des manifestations commémoratives ; d'étudier avec les associations et les différents acteurs de la commune la mise en place d'actions ou de projets à caractère culturel.

Les membres : BEGUE Henri (Adjoint et responsable de la commission), PONTAC Michèle (Adjointe), FLAMANT Céline, JULIAN Pascal, RAMOS DE FONSECA Luc.

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Établissement public communal avec une personnalité juridique propre. Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il peut intervenir sous forme de prestations remboursables ou non remboursables. Il participe à l'instruction d'aide sociale dans les conditions fixées par voie réglementaire. Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité.

Les membres : LAFFONT Didier (Maire et responsable de la commission), PONTAC Michèle (Adjointe), FLAMANT Céline, SACAREAU Régine, PREVOST Aude.

S.M.E.A. 31 (Syndicat Mixte de l'eau et de l'assainissement de la Haute-Garonne)

Il s'occupe de la gestion de l'eau potable et des assainissements collectifs et non collectifs

Les membres : LAFFONT Didier (Maire et responsable de la commission), BEGUE Henri (Adjoint), GUIOL Laurence.

Finances

Elle est chargée de la programmation budgétaire, des finances, de l'établissement du budget, du Compte Administratif et de leur suivi.

Les membres : LAFFONT Didier (Maire et responsable de la commission), BEGUE Henri (Adjoint), PONTAC Michèle (Adjointe), CARBONNEL Christian (Adjoint).

bulletin_37.indd 4 15/07/2014 15:29:12

RAPPEL DES RÈGLES DE CIVILITÉ

Bruit :

L'arrêté préfectoral autorise l'utilisation d'appareils de jardinage et de bricolage (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, bétonnières, etc.) :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Pour respecter cet arrêté et conserver de bonnes relations de voisinage, merci de bien vouloir tenir compte de ces horaires.

Dépôt d'immondices :

Depuis le début de l'année, on note sur la commune une recrudescence de dépôts sauvages d'ordures. En plus du désagrément visuel et du risque de pollution, de tels agissements représentent un coût important pour la collectivité.

De même, la plateforme à containers n'a pas vocation au dépôt d'encombrants.

Tout déchet non collecté doit être déposé à la déchetterie, route de Puysségur aux horaires suivants :

- Les vendredis et samedis de 9h à 12h et de 13h à 17h30 ;
- Le dimanche de 14h à 16h30.

COLLECTES

Que faire de vos déchets de soins piquants ?

Réglementation : ces déchets (aiguilles, lancettes…) sont des déchets dangereux. Pour des questions de sécurité, les DASRI (Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux) doivent être collectés séparément.

Les personnes en auto-traitement peuvent obtenir gratuitement une boite homologuée à la pharmacie de Cadours sur présentation d'une ordonnance médicale.

Déchets acceptés dans la boite : déchets piquants, coupants, tranchants, aiguilles, lancettes, seringues…

Pour un bon usage de la boite : introduire les déchets sans forcer, côté piquant en premier, et fermer la boite après utilisation. Dès que la limite de remplissage est atteinte, activez la fermeture définitive et ramenez-la à la pharmacie. Un organisme spécialisé se chargera de la destruction.

Collecte des vêtements

Un container « Le relais » est à votre disposition sur la Place du marché à l'ail, à côté des containers de récupération du verre, papier… Vous pouvez y déposer dans un sac fermé

- Les vêtements en bon état ;
- Les chaussures liées par paires;
- Le linge de maison;
- La petite maroquinerie (sacs à main, ceintures, …);

Que deviennent donc vos vêtements ?

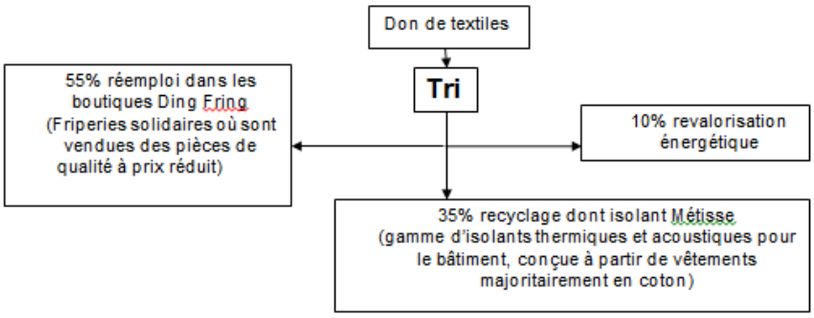

bulletin_37.indd 5 15/07/2014 15:29:12

LE BUDGET. LA CONFRONTATION

Le budget se décompose en deux parties: une section de fonctionne
Chacune d'elles doit être présentée en équilibre, les recettes égalant
Le budget est proposé par le Maire et voté par le Conseil Municipal.

La section de **fonctionnement** retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune.

Budget 2014 pour la commune de Cadours

DEPENSES de FONCTIONNEMENT : 891 532 €

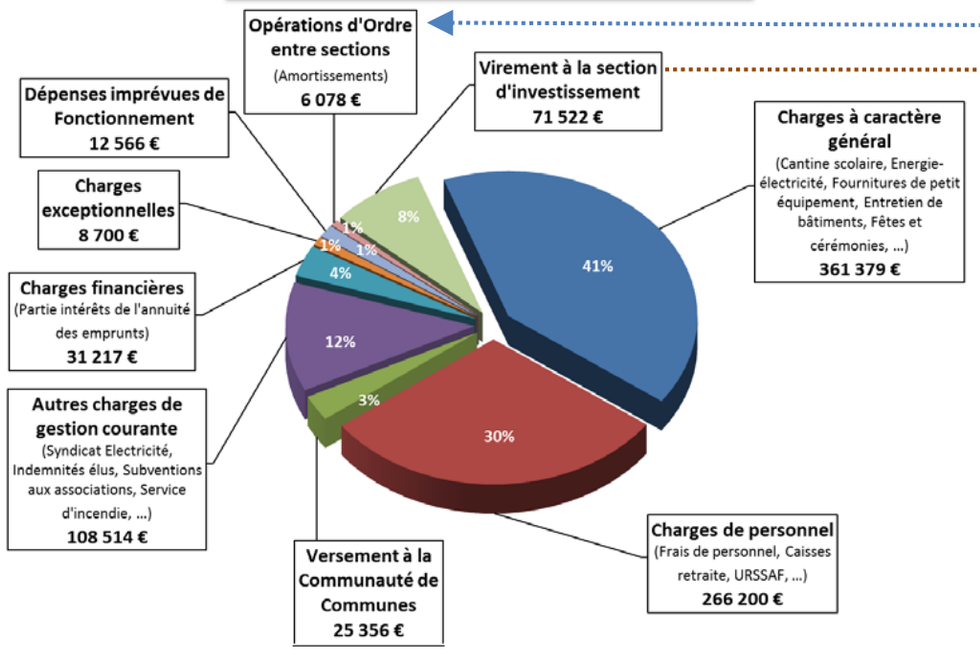

RECETTES de FONCTIONNEMENT : 891 532 €

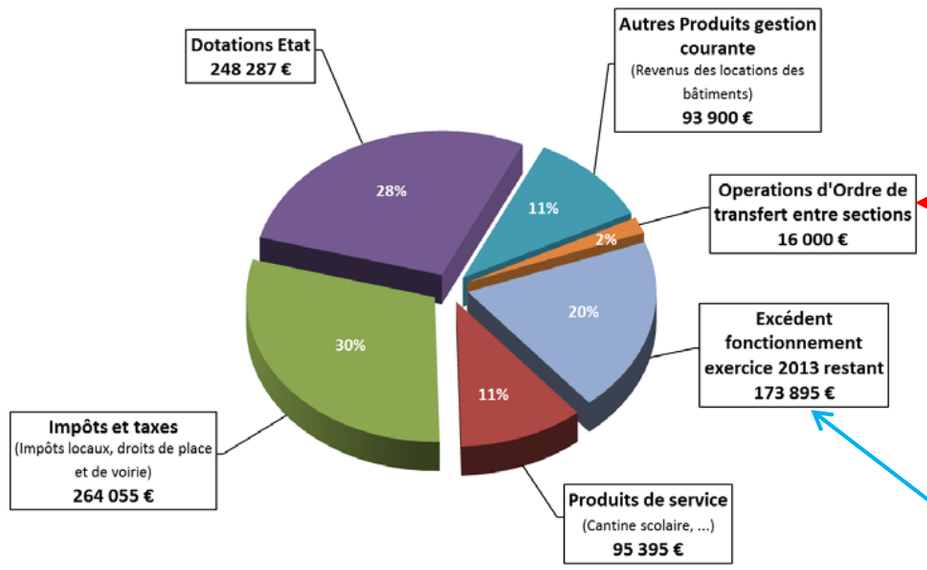

Excédent de fonc
295

bulletin_37.indd 6 15/07/2014 15:29:13

ment et une section d'investissement.
: les dépenses.

La section d'i**nvestissement** présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine.

DEPENSES d' INVESTISSEMENT : 1 086 365 €

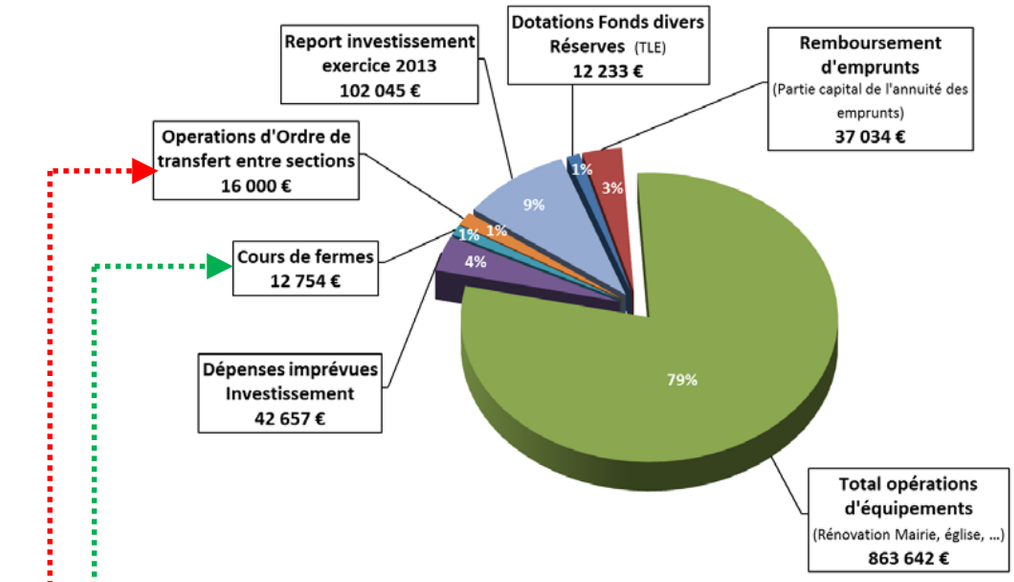

RECETTES d' INVESTISSEMENT : 1 086 365 €

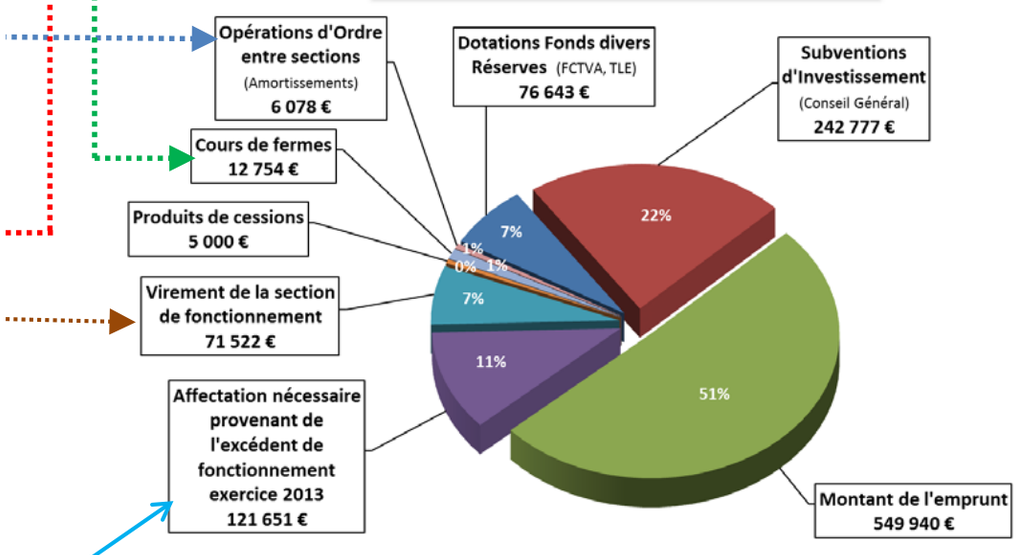

ctionnement 2013:
546 €

bulletin_37.indd 7 15/07/2014 15:29:13

LE MOT DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS

Les nouveaux membres du bureau de l'association des commerçants de CADOURS sont les suivants :

- Président : Jean François GARMY (Optique)
- Vice-président : Éric DUTOIT (Primeur)
- Secrétaire : Nathalie LUIS (Alimentation)
- Secrétaire adjointe : Céline CHORON (Assurance)
- Trésorière : Lydie LOUBET (Coiffure)
- Trésorière adjointe : Christiane BONALDO (Couture)

CADOURS OLYMPIQUE

La saison 2013/2014 qui vient de s'écouler est encore un pas dans la progression du club engagée par les dirigeants de l'association forte de ses 170 licenciés.

Cette année, l'école de football a poursuivi son développement avec la création d'une équipe U15 ayant obtenu des résultats corrects pour une première saison. En U13, une seule équipe était inscrite, mais le groupe étant de qualité, les résultats obtenus et la progression des joueurs étaient satisfaisants. C'est en U9 et U11 que le club compte le plus de licenciés (3 équipes pour chacune des catégories). En U6 et U7, une équipe par catégorie a pu être engagée afin de commencer et de goûter aux joies du football.

Chaque équipe a pu faire au moins deux tournois en fin de saison.

D'un point de vue structurel, un nouvel éducateur a été diplômé et le club va s'efforcer de poursuivre cette politique de formation encouragée par les instances du football.

Du côté des adultes, l'équipe senior a été reconduite et a pu progresser en effectuant de jolis matchs et en remportant des victoires. L'encadrement et les joueurs se sont placés dans cette dynamique de progrès. En vétérans, le groupe est resté globalement stable et l'état d'esprit est excellent.

Tournoi dans l'Aveyron

De nombreux projets ont pu être menés à leur terme:

- Achat de matériel sportif, de banderoles et panneaux à l'effigie du club pour décorer le stade lors des rencontres à domicile,
- organisation d'une tombola afin d'organiser une sortie de l'école de football (2 jours à Capdenac-Gare dans l'Aveyron)
- renouvellement complet des maillots du club qui, par la même occasion sont tous identiques, une première.
- équipement de chaque licencié d'un survêtement aux couleurs du club,
- ouverture d'une «boutique officielle»,
- organisation d'un gouter «sapin de Noel»,
- développement du site internet du club (actualités, calendriers, photos, historique... 150 000 visites sur la saison!) et création d'une page Facebook officielle.

Le bureau du club espère pérenniser cette dynamique tout en développant de nouveaux projets (création d'une équipe U17, voyage de l'école de football, organisation de tournois, formation, amélioration des conditions de pratique...)

- Informations pour la rentrée de septembre:

Pour la nouvelle saison, les inscriptions / réinscriptions sont déjà ouvertes.

Le club proposera normalement des équipes dans les catégories de U6 à U17 puis seniors et vétérans. C'est l'année de naissance qui détermine la catégorie: U6 (2009) - U7 (2008) - U9 (2007-2006) - U11 (2005 - 2004) - U13 (2003 - 2002) - U15 (2001 - 2000) - U17 (1999 - 1998) - senior (1995 - 1979) - vétéran (1979 - ...).

L'engagement à l'année est de 55€ pour l'école de football (U6 à U15), de 70€ pour les U17, de 80€ pour les seniors. Pour les vétérans, le prix de la licence reste à déterminer.

Nous sommes à la recherche d'entraineurs, de dirigeants et de personnes de bonne volonté pour continuer à avancer, à faire progresser nos enfants et proposer régulièrement de l'animation sur le terrain municipal. Pour cela, nous offrons la licence dirigeant aux personnes désireuses de s'investir.

Pour tout renseignement, merci de contacter le secrétaire par mail Cadoursolympique@gmail.com.

Le site officiel http://co-Cadours.footeo.com/ est régulièrement mis à jour, n'hésitez pas à le consulter.

ASSOCIATIONS SPORTS ET LOISIRS

L'ASL de Cadours, créée en 1988 propose des activités sportives pour tous les âges, de baby jusqu'à sénior.

L'association a débuté avec 20 adhérents et aujourd'hui nous comptons pas loin de 200 adhérents, provenant de 27 communes différentes.

Le bureau se compose uniquement de 4 charmantes bénévoles qui mettent tout en œuvre pour faire perdurer l'association et dynamiser par le fait la vie de la commune.

Nous serions ravies de compter parmi nous de nouveaux bénévoles.

Nous proposons des cours de gym, de danse (orientale, hip-hop, street dance, modern jazz, classique), de Zumba et de pétéca.

Nos activités sont animées par 6 professeurs salariés diplômés d'État. Toutes aussi dynamiques et impliquées dans l'association les unes que les autres!

bulletin_37.indd 8 15/07/2014 15:29:13

Les cours sont dispensés tout au long de la semaine, en journée pour les seniors et babys, ou en soirée.

L'année 2013-2014 s'est clôturée par le traditionnel spectacle de fin d'année le samedi 28 juin dans une ambiance détendue et festive.

Nous vous attendons toujours aussi nombreux(ses) à la rentrée prochaine.

L'association n'existerait pas sans vous.

N'hésitez pas à nous contacter:aslCadours@yahoo.fr

Page Facebook: association sports et loisirs de Cadours

AÏKIDO

Le club d'Aïkido de Cadours «Les chemins d'Iwama» accueille les adultes dans son cours du mardi 20 heures et celui du jeudi 20 heures, ainsi que les enfants le mardi de 19 à 20 heures.

Le club compte une trentaine d'adhérents, avec un gros noyau solide et fidèle.

La pratique est tournée vers la bienveillance, la bonne relation à l'autre, la maîtrise et la connaissance de soi.

Son orientation profonde en tant qu'art martial se nourrit d'un esprit de non-violence.

La compétition n'existe pas en Aïkido où il s'agit de faire vaincre l'harmonie et la réconciliation entre les êtres.

La technique se fait sans heurt, maintenant le corps dans une souplesse toujours accrue, quel que soit l'âge.

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE TOUS LES CONFLITS DU CANTON DE CADOURS

Siège/ Mairie de Cadours

Président : Mr Édouard Dupoux

L'association des Anciens Combattants de tous les conflits du Canton de Cadours a l'honneur de vous inviter le 26 juillet 2014 à la cérémonie de Commémoration du 70ème anniversaire des évènements tragiques du 30 et 31 juillet 1944 au cours desquels des coups de feu éclataient à l'Abbaye Sainte-Marie du Désert, Commune de Bellegarde et au château du Comte d'Orgeix sur la Commune de Thil, où deux officiers, le Commandant VOISIN, et le Capitaine CAMUS, ainsi que le Comte d'Orgeix tombaient sous les balles ennemies.

Cette journée du souvenir et du recueillement, avec la participation des mairies des communes concernées par ces évènements, se déroulera en présence de personnes civiles et militaires. Voici le programme :

14h30 Rassemblement au cimetière de Thil

14h45 Dépôt de gerbes et recueillement sur la stèle du Comte d'Orgeix

15h45 Rassemblement à l'Abbaye Sainte-Marie du Désert

16h Messe à l'Abbaye

16h45 Dépôt de gerbes et recueillement sur les stèles du Commandant VOISIN, et du Capitaine CAMUS

17h30 Clôture cérémonie et verre de l'amitié

En vous remerciant par avance de l'importance que vous porterez à cette manifestation.

FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie)

Notre fédération est la seule spécifique aux Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie. Le comité Cantonal de Cadours compte à ce jour 69 adhérents et propose de nombreuses activités. Elle participe également aux cérémonies habituelles des 11 novembre 1918, 8 mai 1945 et 19 mars 1962. Des soirées et sorties sont organisées regroupant les adhérents et leurs conjoints.

ASSOCIATION DU CARNAVAL

L'association Carnaval, présidée par Patrick Augé, organise cet été les marchés nocturnes de Cadours (Voir le § Agenda des sorties). L'occasion de se retrouver entre amis ou en famille pour des soirées estivales des plus agréables. Ces soirées seront animées par les orchestres Pascal Robert, Fa Son Mélanie et Belle KDanse.

Marchés Nocturnes

Après le carnaval des enfants, en avril dernier, et la fête de la musique le 21 juin en collaboration avec le comité des fêtes, l'association prévoit une soirée pour les ados en automne et un repas spectacle au cours de la saison prochaine.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour aider à l'installation des tables des marchés nocturnes dès 9h les samedis concernés.

Carnaval des enfants

bulletin_37.indd 9 15/07/2014 15:29:13

LE MOT DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

L'Association de parents d'élèves de l'école élémentaire de Cadours (APEEEC) créée il y a 8 ans a renouvelé son bureau en septembre dernier, actuellement présidé par Hélène Ledreux.

Le loto de l'école

Après le loto en février dernier, l'association a organisé la kermesse de fin d'année en juin et proposera l'apéritif de rentrée aux parents et acteurs de l'école élémentaire de Cadours. Les fonds collectés par les actions (calendriers, loto, repas de printemps, kermesse et tombola de fin d'année) permettent de soutenir les enseignants dans leur projet pédagogique et les sorties scolaires. Elle a également acheté du matériel sportif ou des jeux pour la garderie quelques années en arrière.

LECTURES ET DÉCOUVERTES

Bourse aux vêtements

L'association, présidée par Isabelle Guy, a fêté ses 25 ans l'an passé. Elle gère la bibliothèque située dans l'enceinte de l'école élémentaire de Cadours. Elle permet également aux enfants de bénéficier de lectures pendant le temps périscolaire.

Elle offre aujourd'hui près de 2600 ouvrages. Les livres de la BCD, acquis selon les demandes des enseignants ou des suggestions des enfants, sont actualisés régulièrement par les bénévoles de l'association. Ce sont plus de 120 livres qui sont ainsi achetés chaque année, couverts et traités informatiquement.

Vide-Greniers

Les fonds proviennent des bénéfices des vide-greniers, bourses aux vêtements ou ventes de livres organisés par l'association. Ils servent également à organiser des ateliers ou animations gratuites pour les enfants comme la chasse aux œufs de Pâques.

Elle vous proposera à la rentrée une bourse aux articles de sport le samedi 13 septembre à l'occasion de la journée des inscriptions, et un vide-grenier à la halle aux sports le dimanche 14 septembre.

Chasse aux oeufs de Pâques

Renseignements au
06 78 45 83 44
06 49 70 92 37
ou sur www.cadours.com

CIRCUIT AUTOMOBILE DE CADOURS - LAREOLE

L'association pour la promotion du circuit automobile de Cadours Laréole (dite CACL) organisera les 6 et 7 septembre prochains la Rétrospective Raymond Sommer sur le tracé de l'ancien circuit automobile de Cadours Laréole.

Tout le week-end, vous pourrez découvrir ou redécouvrir des véhicules anciens de collection en exposition ou roulants. L'équipe, présidée par Christian Escaich, est composée de bénévoles passionnés qui œuvrent toute l'année pour l'organisation de cette manifestation. Restauration sur place sur réservation. Toute l'année également les membres de l'association se retrouvent pour des moments de convivialité très appréciés de tous.

Renseignements et inscriptions au 06 88 76 61 03 ou www.circuitdecadours.com

ÉCOLE DE MUSIQUE

Au 13, rue Essling, il y a de la musique. Jérôme Boisvert en est le responsable pédagogique. Cette école est une association tenue par une équipe de bénévoles. Une équipe de professeurs professionnels initient ou perfectionnent adultes, enfants et adolescents dans l'apprentissage d'instruments et dans l'art lyrique.

La vie de cette association, familiale et conviviale, est ponctuée de diverses manifestations. L'hiver, il y a les auditions publiques des élèves, une fois par mois, à partir de la fin du premier trimestre, chaque élève participe à un atelier, de petits groupes de différentes disciplines sont constitués afin de s'entraîner à jouer ensemble.

Au printemps, les professeurs offrent un concert à Cadours et fin mai, ce sont les élèves qui montent sur scène : la qualité est au rendez-vous, car tous les participants sont très motivés.

Cette année, deux nouveautés : un stage de piano a été organisé pendant les vacances scolaires et a rencontré un beau succès et quelques élèves participeront à la fête de la musique.

Pour l'heure, ce sont les moments plus « officiels » qui arrivent avec les examens de solfège et d'instruments suivis de la très solennelle remise des diplômes et de la très essentielle assemblée générale.

Cette réunion entre les membres du bureau, les professeurs et les adhérents permet de faire le point sur l'année écoulée, de prendre des orientations pour l'année à venir

bulletin_37.indd 10 15/07/2014 15:29:14

et de faire appel à candidature pour le renouvellement du bureau. En effet, les membres bénévoles qui le composent sont volontaires depuis plusieurs années et ont sérieusement besoin d'être secondés, car ils ont tous une activité professionnelle.

La saison reprend mi-septembre et les inscriptions se font début septembre au 13, rue Essling ou pendant la journée des associations.

Toutes les dates, les prix, les modalités d'inscriptions figurent sur le site www.ecole-musique-Cadours.fr Pour toute demande de renseignements, il est possible de laisser un message (réponse assurée).

KARATE SHOTOKAN CADOURS

La saison 2013 – 2014 a été prolixe pour le KSC : 9 licenciés ont obtenu leur ceinture noire 1er Dan :

Sur la photo ci-dessous : Léa MASSAGLIA, Séphora MANUEL, Flavie FOLTRAN, Benjamin LIFOUNG, Julien COMBES, Julien ROUQUET, Julien ERARD, Théo PAUQUET, Nadège GUALINA accompagnés de Cécile JOUSSEAUME la professeure .

Le club compte désormais onze ceintures noires 1er Dan, une ceinture noire 2ème Dan et une ceinture noire 4ème Dan.

Dix jeunes ont été sélectionnés aux championnats de France et aux coupes de France ; trois d'entre eux sont montés sur la 3ème marche du podium et ont obtenu une médaille de bronze :

Loup – Ange VALENTIN à la coupe de France pupilles, Julien ROUQUET au Championnat de France des Ligues, Flavie FOLTRAN à la coupe de France Sud.

Au mois de juin, pour la fin de saison, les adhérents du KSC ont intégré le nouveau dojo mis à disposition pour les arts martiaux par la communauté de communes et profitent pleinement de cet espace qui leur est réservé.

La saison 2014 – 2015 débutera donc au nouveau dojo de Cadours avec l'espace nécessaire et les infrastructures afférentes.

LA PÉTANQUE CADOURSIENNE

Le président de la pétanque vous informe que :

- 3 concours officiels ont eu lieu les 8 mars, 13 avril et 1er juin. On remercie les participants d'être venus aussi nombreux et on salue le beau résultat de nos licenciés.
- 2 lotos se sont déroulés avec succès les 30 mars et 11 mai.
- Les licenciés et les membres possédant la carte se sont retrouvés pour le traditionnel trophée Gaspard PERENA, le 26 avril.
- Une mounjetado a eu lieu le 5 juillet.
- Le repas des licenciés et l'assemblée générale se dérouleront le dimanche 12 octobre 2014 à 10h à la salle de la pétanque (ancienne gare).
- En période estivale, des concours en nocturne, ouverts à tous, sont prévus les vendredis soir. Leur mise en place sera confirmée en fonction des activités des autres associations.

Le bureau espère vous avoir correctement informé et souhaite vous retrouver le plus souvent possible pour une bonne partie de pétanque.

NOUVEAUX COMMERÇANTS / ARTISANS DE CADOURS

● Paysagiste

Nicolas de Matos - 31480 CADOURS

Tél. : 06.46.00.00.45 - lesjardinsduparadis@hotmail.fr

● Café/Restaurant «Le France»

41 avenue Raymond Sommer 31480 CADOURS

Tél. : 05 67 11 52 38

Géré par Nathalie Reignier, il a de nouveau ouvert ses portes le 13 juin 2014.

Horaires d'été :

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 7h à 21h30
- Jeudi : de 7h à 14h30
- Samedi, dimanche : de 8h à 21h30

Le restaurant est ouvert tous les midis et soirs durant l'été (samedi et dimanche compris), sauf le jeudi soir.

● Agnès de Jessé Oltra

Réflexologie plantaire aux huiles essentielles, lithothérapie, harmonie énergétique sur rendez-vous uniquement.

5 rue Dastarat - 31480 CADOURS

Tél. : 06.20.81.46.44 - agnesjlo77@gmail.com

bulletin_37.indd 11 15/07/2014 15:29:14

L'AGENDA DES SORTIES

● **FÊTE NATIONALE : dimanche 13 juillet**

Au programme: Repas à 20h, Bal à 22h, Feu d'artifice à 23h.

● **MARCHES NOCTURNES : samedis 19 juillet, 9 août et 30 août 2014**

Rendez-vous dès 19h00 autour des halles.

● **FÊTE DE l'AIL : 30 et 31 août 2014**

Au programme: randonnée pédestre, randonnée cycliste, repas à l'ancienne, concours de l'ail, battage à l'ancienne, démonstration de vieux tracteurs, jeux de forces basques et autres animations. Des affiches vous guideront lors de cette manifestation.

● **FÊTE LOCALE : 12, 13 et 14 septembre 2014**

Le Comité des fêtes vous invite à venir nombreux. Le programme sera le suivant: repas d'ouverture des festivités le vendredi soir, bandas, bal disco, majorettes, tapas, orchestre de variétés, bal musette, bodega, sans oublier la fête foraine et de nombreuses attractions.

Meilleur accueil a tous. Retrouvez le détail du programme sur les affiches à venir.

LES INFOS PRATIQUES

● **FERMETURE DE LA RD 29 (route de Toulouse)**

Suite à l'affaissement de la chaussée de la RD n°29 (route de Toulouse), des travaux de voirie sont prévus par le Conseil Général, qui en est le gestionnaire. À partir du 10 juillet et pour une durée de 6 semaines maximum, la chaussée sera reconstituée au niveau de l'affaissement. Ces travaux entraîneront la fermeture totale de la voie durant cette période.

● **MODIFICATION ESTIVALE DES HORAIRES du bureau de Poste de Cadours**

Afin de s'adapter à la fréquentation estivale de la clientèle et aux directives nationales, La Poste de Cadours modifiera ses horaires d'ouverture du 21 juillet au 30 août 2014:

- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h;
- Le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h;
- Le samedi de 9h30 à 12h;

Le bureau de Poste retrouvera ses horaires habituels à compter du 1er septembre.

● **FÊTES A L'EPHAD SAINT-JACQUES (Établissement d'Hébergement pour personnes Agées Dépendantes)**

Le dimanche 27 avril, Madame Jeanne DETANTE a soufflé ses 90 bougies.

Le mardi 1er juillet, Madame Georgette DUPONT a fêté ses 108 ans et Madame Marie-Louise MARRAST a fêté ses 105 ans.

Ces journées furent pleines de surprises et ont été un grand moment d'émotion et de bonheur partagé avec les familles et le personnel de la maison de retraite.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Mattia ESCANDE, le 17/01/2014
- Loghan MOLAS, le 21/01/214
- Alysson HARDY, le 26/03/2014
- Keylan HAEZEBROUCK TECHER, le 21/04/2014
- Élise ESTEVE, le 29/04/2014
- Ayden LEROY LASSOUED, le 10/06/2014

DÉCÈS

- René BERTY, le 12/01/2014
- Augustin CLAVERIE, le 25/03/2014
- Jeanine BORDES, le 27/03/2014
- Guy POUILH, le 30/03/2014
- Marcelle TESSIGNE, le 01/05/2014
- Antonio RODIGUES, le 17/06/2014
- Catherine RICHE, le 23/06/2014

PERMANENCE

Alain Julian, Conseiller Général du canton de Cadours assure ses permanences les mercredis matin et samedis matin (10h-12h) dans les anciens bureaux de la Communauté de Communes (accès via la cour de la Mairie).

MAIRIE DE CADOURS

Tél. 05.61.85.60.01

Jours et heures d'ouverture :

lundi, mardi et mercredi : 9 h – 12 h et 14 h -18 h

jeudi : 9 h – 12 h fermé l'après-midi

vendredi : 9 h – 12 h et 14 h - 17 heures

Ont participé à ce numéro

L'équipe communication municipale :

PONTAC Michèle

BEGUE Henri

JULIAN Marc

PREVOST Aude

CLAVEL Sébastien

SACAREAU Régine

SCHWARZBARD Thierry

En aucun cas, nous ne pouvons, être tenus responsables de la qualité, l'exactitude, la véracité, la perfection, ou l'utilité des contenus publiés.

Ce bulletin est imprimé sur papier recyclé

bulletin_37.indd 12 15/07/2014 15:29:14